

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Hôtelier de l'Orléanais - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Hôtelier de l'Orléanais - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (25417)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 19%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 35%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Hôtelier de l'Orléanais - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (25417)	Jury par défaut	Autres candidats	15	65	65	63	10
		Bacheliers professionnels toutes séries	9	58	58	57	12

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Hôtelier de l'Orléanais - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (25417)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	33	33	31	5	50 %
			Masculin	32	32	32	5	50 %
			Total	65	65	63	10	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	25	25	24	3	25 %
			Masculin	33	33	33	9	75 %
			Total	58	58	57	12	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Hôtelier de l'Orléanais - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (25417)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	8	8	6	1	100 %
				AB	2	2	2	0	0 %
				B	1	1	1	0	0 %
				Total	11	11	9	1	100 %
		Baccalauréat Technologique	Sans mention	21	21	21	6	66,7 %	
			AB	20	20	20	3	33,3 %	
			B	8	8	8	0	0 %	
			TB	5	5	5	0	0 %	
			Total	54	54	54	9	100 %	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	2	2	0	0 %
				Sans mention	6	6	6	1	8,3 %
				AB	21	21	20	3	25 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	20	20	20	7	58,3 %
				TB	8	8	8	1	8,3 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	58	58	57	12	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Hôtelier de l'Orléanais - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (25417)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	51	51	51	9	90 %
			Autres	14	14	12	1	10 %
			Total	65	65	63	10	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	53	53	53	12	100 %
			En réorientation	1	1	1	0	0 %
			Non scolarisés	1	1	1	0	0 %
			Autres	3	3	2	0	0 %
			Total	58	58	57	12	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Hôtelier de l'Orléanais - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (25417)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	50	50	50	9
			Autres doublettes	2	2	2	0
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Hôtelier de l'Orléanais - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (25417)	Jury par défaut	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	96,2 %	96,2 %	96,2 %	100 %
		Autres doublettes	3,8 %	3,8 %	3,8 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Obtention du baccalauréat et résultats scolaires - Moyenne obtenue en Ecogestion - Niveau atteint dans les matières professionnelles - Niveau en LV	Bulletins de terminale et de première fiche avenir	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualités de communication (expression écrite et orale) et d'analyse	Bulletins de 1ère et de terminale fiche avenir	Très important
Savoir-être	Capacité à travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet Organisation et autonomie dans le travail	Fiche avenir/ appréciations des professeurs sur les bulletins de 1ère et de terminale	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation du projet du candidat Avis du chef d'établissement	Lettre de motivation et cohérence du vœu avec le projet de formation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen et activités en lien avec le champ professionnel	Lettre de motivation du candidat et rubrique dédiée	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les candidatures ont été analysées et ont fait l'objet dans un premier temps d'un traitement algorithmique. Il tient compte des moyennes, qui sont coefficientées en fonction des attendus du BTS ainsi que des avis renseignés par le professeur principal et le chef d'établissement.

Les critères généraux retenus pour les coefficients ont été les suivants :

- Moyenne obtenue dans les différentes matières générales.
- Niveau atteint dans les matières professionnelles
- Niveau en LV
- Résultats obtenus pour les épreuves anticipées en français (Ecrit + oral) pour les sections STHR

Les éléments quantitatifs pris en considération sont issus à la fois des bulletins de 1ère et de terminale.

Les modalités d'examen des candidatures retenues par la commission d'examen des vœux prennent en compte les critères publiés sur la plateforme parcoursup, éclairés par les attendus en formation.

Les éléments qualitatifs pris en considération sont issus des livrets scolaires. Une attention toute particulière est portée sur l'intérêt pour le champ disciplinaire et la formation au travers de l'examen de la lettre de motivation. La capacité à travailler en équipe dans une démarche de projet est également mise en exergue ainsi que les parcours et les résultats obtenus dans le supérieur pour les étudiants en réorientation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères

que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

A l'issue de la procédure, la recommandation essentielle faite aux candidats est de renseigner l'ensemble des rubriques afin de permettre à la commission d'examen des vœux d'apprécier le parcours et la motivation du candidat pour la formation

- Privilégiez une lettre de motivation authentique et sincère. Eviter les généralités et les phrases convenues.
- Expliciter sa motivation pour la formation en dégagant les compétences acquises en lien avec les attendus de la formation
- Mentionner toutes les activités, expériences complémentaires qui peuvent éclairer le parcours du candidat
- Noter l'intérêt et l'engagement personnel
- Soigner la rédaction - niveau de langue appropriée, qualité de l'expression écrite.

Faire apparaître également que le candidat s'est renseigné sur la formation et l'établissement demandé.

Signature :

Jean-Pierre DORVAL,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Hôtelier de l'Orléanais